

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

6 OCTOBRE 2021

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 6 octobre 2021. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie et Monique Gravel et Cajetan Guay et Gilles Gaudreault sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19 h 00.

2021-10-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2021;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021;
5. Procès-verbal de correction;
6. Approbation des comptes à payer ; (129 331,10 \$);
7. Avis de motion pour la présentation d'un règlement visant la modification du règlement de zonage numéro 260; (Point reporté)
8. Adoption du projet de règlement P-001 visant la modification du règlement de zonage numéro 260; (Point reporté)
9. Entretien d'hiver de la cour de l'école Beau-Soleil ;
10. Résolution pour la formation des pompiers – Dépôt d'une demande d'aide au ministère de la Sécurité publique ;
11. Résolution – Désistement du projet d'Emplois d'été-Canada;
12. Entériner l'achat de batterie de sauvegarde pour les ordinateurs – SDD Charlevoix (565.68 \$ incluant les taxes);

13. Autorisation pour des travaux d'entretien - chemin des Colons (10 000 \$);
14. Demande d'aide financière pour des travaux de toiture - Fabrique Saint-Laurent de Charlevoix Communauté Saint-Aimé-des-Lacs; (5 000 \$)
15. Commandites
 - a. Fondation Mains de l'Espoir (50 \$)
16. Correspondance :

Directeur de l'état civil
17. Divers :
 - a) Fadoq des Lacs;
 - b) Halte routière;
18. Suivi des dossiers par les membres du Conseil;
19. Période de questions;
20. Levée de la séance.

2021-10-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021.

Sur proposition de Monsieur Gille Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2021.

2021-10-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021.

5. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière et directrice générale dépose séance tenante le procès-verbal de correction de la séance du 2 juin 2021. Proposé par Madame Monique Gravel.

2021-10-04

6. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juillet 2021 au montant cent vingt-neuf mille trois cent trente-trois et un dollars et dix cents (129 331,10 \$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

7. AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 260

Point reporté

8. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT P-001 VISANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 260 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

Point reporté

2021-10-05

9. ENTRETIEN D'HIVER DE LA COUR DE L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL

ATTENDU QUE la municipalité procède déjà à l'entretien d'hiver de la cour de l'école Beau-Soleil;

ATTENDU QU'une demande de la Commission scolaire de Charlevoix a été reçue pour l'entretien de la cour de l'école Beau-Soleil ainsi que l'entretien des entrées, des trottoirs, des perrons, des marches en plus d'épandre du sable ou du sel au besoin et ce, pour 2021-2022;

ATTENDU QUE l'école Beau-Soleil n'a pas les effectifs nécessaires pour les travaux de déneigement demandés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs procèdera au déneigement de la cour seulement de l'école Beau-Soleil et ce, pour la saison 2021-2022.

QUE ce déneigement est un échange de services.

QUE la Commission scolaire de Charlevoix se tient responsable des accidents pouvant survenir suite au déneigement de la cour.

QU'advenant un bris du tracteur de la municipalité, la Commission scolaire devra effectuer l'entretien de la cour de l'école tant et aussi longtemps que durera le bris.

QUE tous les jeux et bordures soient balisés.

QUE madame la mairesse, Claire Gagnon, soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, l'entente entre le Centre de service scolaire de Charlevoix et la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs concernant l'enlèvement de la neige à l'école Beau-Soleil pour la saison 2021-2022.

2021-10-06

**10. RÉSOLUTION POUR LA FORMATION DES POMPIERS
– DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE AU MINISTÈRE DE
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de 0 pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Charlevoix-Est en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présent :

- de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Charlevoix-Est.

2021-10-07

**11. RÉSOLUTION – DÉSISTEMENT DU PROJET
D'EMPLOIS D'ÉTÉ-CANADA**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une autorisation favorable à sa demande de projet à Emplois d'été-Canada visant l'embauche de deux emplois étudiants pour l'été 2021 (projet no 17580713);

ATTENDU QUE les deux postes disponibles n'ont pu être comblés malgré plusieurs efforts en ce sens;

ATTENDU QUE ces postes devaient se terminer à la fin septembre de la présente année et qu'il y a lieu pour ces raisons de retirer le projet de la campagne 2021 et d'aviser Emplois d'été Canada d'un désistement complet du projet no 17580713;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil avise Emplois d'été Canada du désistement complet du projet no 17580713 pour la présente année.

2021-10-08

**12. ENTÉRINER L'ACHAT DE BATTERIE DE
SAUVEGARDE POUR LES ORDINATEURS – SDD
CHARLEVOIX**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolue à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat de batteries (2) de sauvegarde pour ordinateurs au montant de 565.68 \$ incluant les taxes (soumission no 631).

2021-10-09

**13. AUTORISATION POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN –
CHEMIN DES COLONS**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder à des travaux d'entretien du chemin des Colons pour un montant maximal de 10 000 \$ avant taxes pour la présente année ;

ATTENDU QUE ces travaux n'ont pas été planifiés ni budgétés dans l'exercice budgétaire 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise les travaux d'entretien du chemin des Colons pour un montant maximal de 10 000 \$ avant taxes ;

QUE le conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour le paiement de ces travaux soit 10 000 \$ avant taxes.

2021-10-10

14. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR DES TRAVAUX DE TOITURE – FABRIQUE SAINT-LAURENT DE CHARLEVOIX COMMUNAUTÉ SAINT-AIMÉ-DES-LACS

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu une demande d'aide financière de la part de la Communauté Saint-Aimé-des-Lacs de la Fabrique Saint-Laurent de Charlevoix pour combler un déficit visant les travaux effectués à la toiture de l'église ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs désire autoriser une aide financière de 5 000 \$ à la Fabrique Saint-Laurent de Charlevoix – Communauté Saint-Aimé-des-Lacs pour les aider à combler ce déficit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise une aide financière de 5 000 \$ à la Fabrique Saint-Laurent de Charlevoix – Communauté Saint-Aimé-des-Lacs pour les aider à combler ce déficit résultant des travaux effectués à la toiture de l'église;

QUE le conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour la contribution de cette aide financière d'un montant de 5 000 \$.

2021-10-11

15. COMMANDITES

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des Conseillers présents d'octroyer une commandite de 50 \$ à la Fondation Mains de l'Espoir.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

On dénombre quatre citoyens qui ont soulevé des questions en lien avec des points de l'ordre du jour.

2021-10-14

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h38.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 6 octobre 2021, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées